

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 4 Février 1848. No. 42.

OEUVRES NOUVELLES.

VOYAGE EN IRLANDE EN 1847 ET 1848,

PAR M. DÉCHY.

Quel tableau à nous offrir qu'une contrée malheureuse, dévorée par la famine, décimée par la maladie, et défendant noblement sa foi contre la triple oppression du vainqueur, l'oppression morale, politique et religieuse! Malheureusement l'écrivain est demeuré au-dessous de cette tâche, à laquelle il n'apportait que des intentions honnêtes, mais sans style, sans études préliminaires, sans la première notion de toute langue. Il commence par nous donner une mince idée de son bagage scientifique, en nous affirmant du plus grand sérieux du monde, que nous ne connaissons pas encore les mœurs de l'Irlande. Nous pensions, mais il paraît que c'était à tort, que MM. de Montalembert, de Beaumont et Capo de Feuillide; que l'illustre O'Connell, les revues anglaises et les journaux de notre pays, ne nous avaient pas caché les misères ni les besoins du pays, que l'Angleterre n'a su ni respecter lorsqu'il était indépendant ni s'assimiler après la conquête, puisqu'il y a entre elle et lui les plus vives comme les plus honorables antipathies. Si maintenant nous voulions donner un échantillon de ce langage moitié burlesque et moitié barbare, nous trouverions plus d'une phrase semblable à celle-ci : « Il est à remarquer que la Grande-Bretagne, dans ses appétits de conquête, s'est abâtardie sur certaine proie qu'elle n'a pu digérer, qui lui reste à la gorge, et dont la possibilité de l'absorption n'est pas encore démontrée. » Nous n'abusons pas plus long-temps de nos avantages sur M. Déchy. Il nous apprend, en tête de son ouvrage, qu'il commande la gendarmerie de Rambouillet. Sans doute, il manie plus facilement l'épée du capitaine que la plume de l'écrivain. A chacun son lot. A lui la police des grands chemins, à nous la police de la république des lettres. Hélas! la tâche la plus laborieuse n'est pas la sienne.

SAINTE-PIERRE DE ROME ET LE VATICAN.

PAR M. DE RAVENSBERG. (1)

Nous n'avons point à relever les mêmes défauts dans l'histoire de *Sainte-Pierre et du Vatican*. C'est une analyse exacte, judicieuse, et fort élégamment écrite de tout ce qui a été dit de mieux sur ces lieux célèbres depuis l'antiquité romaine jusqu'à nos jours. On voit la religion catholique s'emparer, à son berceau, de ce sol consacré par le sang de ses premiers martyrs, apporter ses hommages au tombeau des apôtres, bâtir une vaste basilique au-dessus de la confession de saint Pierre, y convoquer les fidèles émancipés par Constantin, et sur les ruines de ce premier sanctuaire élever, dans la suite des âges, le temple le plus magnifique de l'univers. Toutes les gloires de la pensée se donnent la main pour orner ce majestueux édifice, et en faire la merveille de la peinture, de la sculpture, de l'architecture. Au-dessus d'elle plane la Papauté qui dirige, entretient, béatit, consacre toutes ces forces de l'intelligence humaine. Elle ne se repose pas un seul jour qu'elle n'ait achevé de communiquer aux éléments matériels la pensée qui l'anime et qu'elle n'ait, pour ainsi dire, transformé la terre en image du ciel. M. l'archevêque de Cambrai a jugé cette intéressante histoire digne de son approbation. L'auteur n'a pas voulu que l'illustre basilique restât isolée. A côté d'elle, il a décrit le Vatican avec tout ce qu'il renferme de curieux. Enfin, pour donner à son livre plus d'actualité, il a emprunté aux écrivains les plus estimés, MM. de Châteaubriand, Gaume, de la Cournerie, Poyoulet, et Adrien Balbi, leurs récits les plus colorés pour nous peindre la ville éternelle, avec la pompe de ses cérémonies religieuses, avec ses beautés sévères, et toutes ces magnificences qui impriment à la capitale de la chrétienté un cachet unique.

ÉTATS PONTIFICAUX DE FRANCE

AU SEIZIÈME SIÈCLE, PAR M. CHARLES PERRIN.

Quoique l'étude sur les États pontificaux de France au seizième siècle ne soit qu'une thèse pour le docteur, elle ne laisse pas d'être assez approfondie pour nous faire connaître beaucoup de détails généralement assez ignorés. La plupart de nos histoires nationales n'accordent qu'une attention médiocre à cette petite contrée qui vécut long-temps de sa vie particulière à côté de nous. Elles ne la mentionnent guère qu'au moment où nos rois mettaient la main sur ces domaines de l'Église, ou lorsque la révolution l'envahit définitivement. Le comte Venissin et ses dépendances ne méritent pas cependant ce dédain. Son nouvel historien, s'affranchissant des préjugés trop communs à l'école actuelle, reconnaît avec sincérité et bonne foi, tout ce que les Papes avaient fait pour leurs États au-delà des monts. Ils encouragent le commerce, ils favorisent les études, de toute nature et le développement de la pensée humaine, ils étendent ou consacrent les libertés mu-

nicipales, ils ouvrent des hospices à toutes les misères morales ou physiques; ils protègent les Juifs qui vont chercher sous le ciel de la Provence un abri plus sûr pour leurs tribus errantes et un refuge contre les insultes qui les poursuivent de toute part. L'habileté des Papes à choisir les hommes qui devaient représenter leur pouvoir temporel, n'est pas moins remarquable. Plusieurs de leurs délégués laissèrent un nom vénéré dans la Provence. La plupart y firent le bien, modérèrent les querelles de ce peuple ardent et impétueux, introduisirent d'utiles réformes, et donnèrent l'exemple des mœurs. Enfin, on est accoutumé à considérer le gouvernement pontifical comme rétrograde et hostile à la liberté. Déclamations mensongères que les faits contredisent, quand ils sont interrogés par la conscience et la vérité historique. Voici par quelles conclusions les réfute M. Perrin. « Sous la houlette pontificale la chasse et la pêche étaient libres; la presse, à peu près sans entraves sous les yeux de l'inquisition; les impôts presque nuls; l'administration simple, le commerce prospère, les subsistances à bon marché. On y trouvait un clergé riche et charitable; une noblesse opulente et prodigue. »

Que l'Université nous donne souvent des écrits aussi substantiels dans leur brièveté, et aussi consciencieux que celui-ci; elle verra bientôt disparaître les trop justes préventions des catholiques à son égard. Au reste ne soyons pas trop exigeants. N'avons-nous pas en deux fois à la louer en quelques jours? C'est une bonne fortune que nous la supplions de nous ménager encore.

ÉTUDES SUR LES ENFANTS TROUVÉS,

AU POINT DE VUE DE LA LÉGISLATION, DE LA MORALE ET DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, PAR M. DE CURZON.

Les Enfants trouvés! quel sujet plus fertile en émotions. D'un côté, des êtres défilés, privés du sourire maternel et des joies de la famille, abandonnés à la charité publique qui devra veiller à leur entretien, à leur éducation, à leur avenir, et repoussés par l'État qui ne voit dans cette charge qu'un lourd fardeau pour ses finances. De l'autre, des mères ou assez dénaturées pour écarter de leur sein le fruit de leurs entrailles, ou leur rapprocherait incessamment leur faute, ou réduites à un tel état d'indigence qu'elles ne peuvent nourrir cet être fragile auquel elles ont donné la vie. La question des enfants trouvés s'agit depuis quelques années avec un vif intérêt singulier, mais sans avoir pu rencontrer encore une solution qui réunisse tous les suffrages. En attendant, qui souffre de toutes ses expériences et de ces innovations fatales? Ce sont les pauvres enfants. Innocents du crime de leur naissance, ils ont droit de vivre, parce que toute créature qui naît, formée à l'image de Dieu, réclame protection, et, à défaut de ses appuis naturels, doit trouver dans la société un tuteur bienveillant. Nous avons lu une grande partie des ouvrages consacrés à cette discussion. Nul ne nous a paru mieux comprendre cette grave question que M. de Curzon, membre du conseil général de la Vienne, et déjà connu par d'utiles publications d'un autre genre. La première partie de son lumineux travail est consacrée à faire connaître quelle est la loi qui régit les enfants trouvés. Il expose ou commente avec beaucoup de clarté cette charte qui date de 1811. Il en interprète l'esprit; il en montre les avantages, et cite à ce sujet la jurisprudence de la cour de cassation. Dans la seconde partie, il répond aux objections sur lesquelles s'appuient les adversaires des tours et tous ceux qui en ont demandé la suppression, ou qui ont entouré cette institution d'un tel espionnage qu'ils l'ont rendu inutile. Dans la troisième partie, il montre comment on peut soulager les finances de l'État en plaignant, après la première éducation, cette masse d'enfants, qui ne s'élève pas à moins de cent trente mille, soit chez des laborieux, soit dans des instituts agricoles, soit dans des maisons spéciales dirigées par des mains catholiques. Une charité aussi noble qu'intelligente préside à la rédaction de ces pages qui laissent peu de chose à désirer sur cette matière. Elle y prouve, avec une surabondance de preuves tirées de la réflexion et surtout de la statistique des divers départements, que la suppression des tours, ou que la tour à bureau ouvert, c'est-à-dire avec sa police, ses inquisitions, ses déclarations par-devant des employés subalternes, et peut-être faits pour inspirer la confiance; qu'enfin tout son cortège de mesures tyranniques, ne va rien moins qu'à multiplier les infanticides, et des crimes que nous ne voulons pas nommer, sans arrêter le désordre des passions, ni les châtiments multipliés d'une pudeur qui n'est pas gardée par le sentiment chrétien. L'habile économiste ne s'élève pas, avec moins de force contre cette prime honteuse accordée aux filles-mères qui consentiraient à reprendre leur enfant. Nous n'y voyons avec lui qu'un encouragement à la prostitution. Ce n'est pas tout, que deviendra cette famille qui va s'élever ainsi à l'ombre d'une mère, dix fois souillée? Elle vivra sans règle, sans frein; elle croîtra sans la crainte de Dieu, sans la connaissance de ses devoirs, sans le moindre sentiment de moralité, fortifiée dans le mal par une longue habitude, corrompue avant de savoir ce que c'est que la corruption; population hideuse enfin qui peuplera nos bagnois et alimentera l'échafaud. Nous osons espérer que tous ceux qui se sont prononcés contre les tours reviendront de leur opinion erronée après la lecture de ce livre, qui est une bonne action avant d'être un ouvrage savant et parfaitement écrit.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE.—Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé Clavel, rédacteur du journal le *Rappel*, condamné comme la *Voix de la Vérité* par M. l'Archevêque de Paris, vient, à l'exemple de M. l'abbé Migne, de se soumettre au jugement du prélat.

Nous sommes heureux de publier la lettre dans laquelle M. Clavel exprime ses sentiments de regret et de sincère soumission, en des termes qui nous semblent de nature à donner toute satisfaction à l'autorité ecclésiastique. Nous ajouterons, pour l'édification publique, que M. l'abbé Clavel, renonçant désormais à la tâche polémique de son journal pour se consacrer tout entier à des travaux plus sérieux et plus utiles, a pris la sage détermination de se retirer pour quelque temps dans un séminaire, auprès d'un éminent pontife dont les conseils et la bienveillante intérêt ne peuvent que l'affermir dans cette chrétienne et sacerdotale résolution.

Soumission du Rédacteur du *RAPPEL*.

« A Monseigneur l'Archevêque de Paris,

« Monseigneur,

« Je suis très-fâché de vous avoir offensé dans plusieurs de vos publications auxquelles j'ai attaché mon nom.

« Je viens vous en exprimer mon regret très-profond et très-sincère. A l'avenir tous mes efforts tendront à éviter les écarts dans lesquels je me suis laissé entraîner et que je désavoue formellement.

« Désirant mettre la dernière main à mon *HISTOIRE DES DIACRES DE FRANCE*, je veux dès aujourd'hui faire un acte de réparation en vers l'autorité ecclésiastique dont vous êtes le respectable dépositaire à Paris.

« Je me soumetts donc en toute humilité aux dispositions de vos Mandements et ordonnances. Ma résolution est d'observer désormais le respect le plus absolu pour votre personne.

« Je souhaite, Monseigneur, que cette satisfaction, toute-à-fait désintéressée, vous soit agréable. Elle a pour but unique de remplir un devoir de conscience, au moment d'entrer en retraite, pour me recueillir dans le calme de la méditation, afin de participer à la paix des divins mystères du sacerdoce.

« J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect, Monseigneur, votre très-humble serviteur.

« Abbé CLAVEL, prêtre,
« ancien curé, chanoine honoraire de Sens. »

20 décembre 1847.

—Les conférences de P. Lacordaire à Toulon se poursuivent au milieu d'une affluence incroyable d'auditeurs. Parmi eux, on remarquait, il y a quelques jours, M. l'évêque de Digne, venu tout exprès avec son grand-vicaire et parent, M. l'abbé Sibour, pour entendre l'illustre orateur. M. l'évêque de Fréjus est attendu pour la solennité de la clôture. C'est le 2 janvier, nous assure-t-on, que le P. Lacordaire donnera sa dernière conférence.

—La société littéraire polonaise a tenu lundi sa séance annuelle, en commémoration du jour où éclata à Varsovie l'insurrection de 1831. La réunion était nombreuse et trounaît à peine place dans le local de la Bibliothèque polonaise, rue des Saussaies, 3.

Le prince Czartoryski, président de la Société, a pris pour thème du discours qu'il a prononcé, que l'esprit de nationalité, de justice, de sage progrès qui se fait jour dans plusieurs pays, doit être un sujet de consolation pour les polonais, et ranimer en eux l'espoir d'un avenir où les droits de leur patrie, foulés aux pieds aujourd'hui, seront à leur tour revendiqués et reconnus.

Le prince a rendu un hommage de vénération à l'œuvre sublime entamée par Pie IX :

« Quand on voit, a-t-il dit, le chef suprême du catholicisme devenir le défenseur des droits et des concessions bien-faisantes que l'humanité réclame; et pour la félicité de son peuple appliquer si heureusement à l'administration de ses États les maximes sacrées de la foi; quand chacun de ses actes répond d'une manière victorieuse aux accusations injustes que l'on faisait entendre à ce sujet contre l'esprit et la tendance de l'Église, comment méconnaître dans cet ensemble de faits l'action éternelle de la Providence et l'événement le plus grand et le plus heureux de notre siècle? »

—Le ministre vient de supprimer les subsides à soixante réfugiés polonais. Cette suppression n'a pas été faite à l'égard de personnes à qui les subsides auraient cessé d'être nécessaires. Elle a frappé des réfugiés réduits à l'état de gêne que leur a fait l'exil souffrir pour la plus noble des causes. Mais ces hommes, à qui l'on vient d'enlever l'indispensable obole qui la France leur destine et leur donne, ont été signalés à notre ministre par la police russe comme étant au nombre des émigrés polonais qui, dans l'exil s'occupent le plus activement de la condition de leur pays, et font parfois connaître à l'opinion les incessantes atrocités des ennemis, des oppresseurs de la race slave.

—Les jeunes Turcs que M. le contre-amiral Breat a amenés à Paris sont au nombre de cinq; le plus âgé, neveu de Pomaré, peut avoir seize ans et se nomme Turiri. Il est vêtu à la française et comme les collégiens. Ce qui le distingue de ses camarades, c'est qu'il porte un chapeau; Tuat, Vairatou, Tijouca et Moïi, qui ont dix à quinze ans, sont coiffés d'une casquette d'uni-forme. Peut-être le chapeau est-il ici un hommage rendu au prince du sang. Cette petite troupe d'enfants de l'Océanie est conduite par un officier d'administration de la marine, leur interprète. Ils ne font maintenant d'autre métier que celui de bébés en vacances; mais ils vont commencer leurs études au frais du gouvernement, qui s'est chargé jusqu'ici de toutes leurs dépenses. Ils ont assisté à plusieurs spectacles et ont visité assez souvent déjà les magasins de bonbons. Ils ont pour ces établissements une prédilection toute particulière.

—Deux jeunes suisses, précédemment élèves du séminaire de Fribourg s'étant présentés au grand séminaire de Langres pour y continuer leurs études ecclésiastiques, y ont été reçus aussitôt avec le plus cordial empressement. Ces jeunes théologiens paraissent, au reste, personnellement dignes d'un intérêt tout particulier, et l'on regarda à Langres leur arrivée comme une bonne fortune sous tous les rapports, d'autant

plus, comme on le leur a dit, que c'est une occasion pour ce diocèse, de reconnaître l'hospitalité généreuse que son clergé fidèle, ayant à sa tête son illustre évêque de la Luzerne, trouva dans la Suisse il y a cinquante ans.

—Le nombre des ordinands étant plus considérable que ces dernières années, l'ordination des Quatre-Temps de l'Avant a dû être partagée. Mgr l'Archevêque a conféré les ordres sacrés dans l'église Saint-Sulpice, tandis que sur son invitation Mgr l'évêque d'Amat, vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie, donnait la tonsure et les ordres mineurs dans la chapelle du séminaire.

Il y avait 22 tonsurés, 57 minorés, 41 sous-diacres, 64 diacres et 32 prêtres. Le diocèse de Paris comptait 12 prêtres, 10 diacres, 6 sous-diacres, 14 minorés, 7 tonsurés; celui de Meaux 8 prêtres, auxquels leur évêque est venu imposer les mains, l'état de sa vue l'empêchant de les ordonner lui-même. La congrégation de la Mission a fourni 13 ordinands; le séminaire des Missions-Étrangères, 32; celui du Saint-Esprit, 29, et celui des Irlandais, 11. La cérémonie dans l'église de Saint-Sulpice, commencée avant huit heures, ne s'est terminée qu'à midi et demi. Beaucoup de pieux fidèles y ont assisté.

Ami de la Religion du 23 décembre.

—Les boulangers de Marseille et de la banlieue de Marseille ont coutume de remettre chaque année au bureau de bienfaisance une certaine quantité de pain destinée à être distribuée aux pauvres, aux fêtes de Noël. Cette souscription, qui était dans les années précédentes de 3,000 kil, environ a atteint, cette année, le chiffre considérable de 13,000 kil. Nous nous plaignons à signaler cet acte de bienfaisance.

—M. de Lamartine vient de remettre au bureau de bienfaisance de Mâcon un don de 2,000 fr. pour les pauvres et une somme de 500 fr. à la société secourable de Saint-Vincent-de-Paul établie dans la même ville.

—Après une violente tempête qui a duré trois jours, les habitants de Saint-Malo et des environs ont été réveillés à deux heures, dans la nuit du 8 au 9 décembre, par une forte détonation suivie d'un roulement profond et prolongé. C'était une secousse de tremblement de terre qui a été très-vivement sentie. Les cloisons et les meubles ont été ébranlés. Ici c'est un factionnaire dont la guérite a failli s'écrouler, là c'est une baignoire pleine d'eau, dont une grande partie s'est répandue sur le plancher; chacun fait son récit. Aucun accident n'est connu jusqu'à présent. A Dinan, le même phénomène a eu lieu. Une personne qui avait plusieurs sacs de 1,000 francs dans sa chambre a entendu le cliquetis de l'argent.

—Une ordonnance, du 5 décembre, ouvre un crédit supplémentaire de 1,616,623 fr. au ministre de la guerre, par suite de l'élevation du prix des fourrages et d'un surcroît de fabrication de poudres.

—Une ordonnance du roi, du 19 décembre, ouvre un crédit supplémentaire de 500,000 fr. au ministre du commerce, applicable aux primes pour la pêche de la morue et de la baleine.

—On écrit de Roanne (Loire), le 7 décembre : « Un événement digne de fixer l'attention des géologues vient d'arriver à l'établissement thermal de Sail-les-Châteaux-morand. L'administration, ayant jugé nécessaire de faire rechercher la source qui alimente la grande piscine dans l'espoir d'en augmenter le volume d'eau, avait vu ses fouilles presque infructueuses, quand, dans la nuit du 30 novembre dernier, une énorme trombe d'eau chaud jaillit violemment du sein de la terre avec un bruit terrible.

« Les ouvriers n'ont eu que le temps de s'échapper, laissant leurs pompes et leurs outils dans la vaste et profonde excavation qui s'est remplie en peu d'instants. Depuis ce jour, cette source, peut-être la plus belle des sources thermales de France et même d'Europe, ne cesse de couler avec une abondance telle qu'elle fournit par minute plus de douze cents litres d'eau d'une chaleur de 35 degrés centigrades.

« La tranchée qu'on a été obligé d'ouvrir pour l'écoulement de la source semble une véritable rivière d'eau chaude qui en ce moment inonde les prairies de la vallée de Sail. Un phénomène des plus remarquables aussi. D'est que les autres sources thermales de l'établissement n'ont éprouvé aucune diminution, ce qui achève de prouver encore mieux le complet isolement de ces sources les unes des autres, qui toutes bien que de natures diverses, viennent de points tout opposés jaillir si étrangement dans la même localité. »

BAVIÈRE.—Un ecclésiastique nestorien, nommé Talar, muni de plénins pouvoirs de ses supérieurs, visés et légalisés par la sacrée Congrégation de la propagande, parcourt en ce moment la Bavière pour réclamer les secours des chrétiens d'Occident, sans distinction de confession, en faveur de l'Église nestorienne-unie, établie près du grand lac d'Urmia et dans la contrée de Chosrova. Ce n'est pas que les communautés chrétiennes; qui font partie du Kurdistan persan, aient eu directement à souffrir des massacres ordonnés par Bédérain-Bey dans le Kurdistan turc, mais elles ont été inondées par un si grand nombre de leurs coreligionnaires échappés aux fureurs de Bédérain, qu'elles ont été complètement ruinées par l'hospitalité que la charité chrétienne ne permettait pas de leur refuser. Elles sont d'ailleurs exposées aux avanies journalières du gouverneur persan qui les exploite à merci, attendu qu'elles n'ont à la cour de Téhéran personne qui puisse ou daigne les protéger. Les ministres protestants venus d'Amérique, et qui ont pris en main la direction de leurs affaires, jouissent de la protection de l'ambassade d'Angleterre près la cour du shah, et les fonds considérables dont ils disposent les mettent à même de détourner de ces communautés schismatiques toutes les vexations dont elles pourraient être l'objet de la part des autorités provinciales. Cette situation abaissée par un voyageur bavarois qui, il y a un an, parcourait encore les rives du lac d'Urmia a touché, dit-on, le cœur du roi qui s'est empressé d'autoriser les quêtes de M. Talar.

—Avec le ministère Maurer est tombé le système oppressif que ce cabinet prétendu libéral faisait peser sur la Bavière. Une ordonnance royale révoque les dispositions du décret ministériel qui prescrivait l'assistance de délégués royaux laïques aux examens qui doivent précéder l'admission des jeunes clers dans les séminaires. Une autre dispo-

(1) Si nous ne nous trompons pas, M. De Ravensberg n'est autre que M. le Comte Étienne-Charles Brasseur de Boirbourg, que nous avons eu l'avantage de connaître et qui est demeuré six mois en Canada.

Note de l'Éditeur des *Mélanges Religieux*.

sition non moins répréhensible et plus odieuse, celle qui subordonna l'admission des novices du sexe féminin à un examen de leur vocation par des commissaires royaux qui devaient procéder tête à tête avec ces novices, n'avait pu jusqu'ici être encore appliquée, le Saint-Siège et tout l'épiscopat bavarois ayant opposé à cette scandaleuse mesure d'énergiques protestations : elle disparaît comme la première.

La principale victime de la réaction provoquée par le crédit de Lola Montès, M. d'Abel, a déjà été rappelé de son poste de ministre plénipotentiaire près la cour de Turin, pour aller représenter le roi de Bavière et son gouvernement près la diète germanique.

Un autre décret royal est devenu pour eux un objet de grande satisfaction. La censure de la presse quotidienne vient d'être abolie pour les affaires de l'intérieur, en sorte que la presse périodique catholique va recouvrer cette liberté dont elle avait toujours usé avec tant de circonspection.

ESPAGNE.—Les bulles d'institution pour les archevêques de Tolède et de Burgos, les évêques de Cordoue et de Figniera, sont déjà arrivés à Madrid depuis quelque temps.

WURTEMBERG.—Les journaux de l'Allemagne méridionale annoncent comme un fait certain la prochaine présentation aux chambres d'un projet de loi relatif aux mariages mixtes.

AUTRICHE.—Le prince Frédéric de Hohenzollern-Hechingen, lieutenant feld-marchal au service d'Autriche, est mort aux eaux de Pistor, après une maladie de quatre mois.

Voici comment le prince de Lambert a été réprimandé par l'empereur pour avoir tenu un langage trop libre, dans les Etats de Bohême :

ITALIE.—S. A. I. l'archiduchesse Marie-Louise, duchesse de Parme, est morte le 17 de ce mois, à Parme.

L'article 99 du traité de Vienne est ainsi conçu : Art. 99. S. M. l'impératrice Marie-Louise possédant, en toute propriété et souveraineté, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, à l'exception des districts enclavés dans les Etats de S. M. I. et R. A. sur la rive gauche du Pô.

La réversibilité de ces pays sera déterminée, de commun accord, entre les cours d'Autriche, de Russie, de Prusse, d'Angleterre et de la Prusse, toutefois ayant égard aux droits de réunion de la maison d'Autriche et de S. M. le roi de Sardaigne sur les dits pays.

En exécution de cet article, des conférences furent établies à Paris, en 1817, entre les cours d'Autriche, de Russie, de France, d'Espagne, d'Angleterre et de Prusse pour déterminer la réversion de trois duchés.

MONTREAL, 4 FEVRIER 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

ARRIVÉE DE L'ACADIA.

La maille anglaise est arrivée de Boston le 1er février. On ne connaissait pas encore les nouvelles hier soir, la ligne télégraphique étant rompue entre New-York et Boston.

Les journaux du matin nous apprennent qu'enfin le télégraphe a repris des forces, et peut nous donner quelques nouvelles commerciales.

LETtres de MGR. HUGHES. LETTRE I.

6. Cet abrégé de la fondation de l'Eglise doit être pour vous, cher lecteur, un sujet de recherche approfondie.

7. Quant à la forme, à l'ordre, à la subordination, l'Eglise était complète, au moment de l'Ascension de J.-C., mais quant à la divine économie, par laquelle il devait lui imprimer la vie spirituelle et mettre en activité les éléments de son existence, elle ne devait être complète que le jour où le Saint-Esprit devait descendre sur les apôtres, sous la forme de langues de feu, pour allumer les lampes à jamais ardentes de leur mission et de leur ministère.

8. Cette Société est son Eglise. Elle est adressée aux plus magnifiques promesses. Elle est "la colonne et le fondement de la vérité."

9. On nous a peut-être dit que l'Eglise est devenue un faux guide, et s'est ainsi égarée de la fin que J.-C. en la fondant, la destinait à atteindre et à remplir.

ce des choses passées; mais celle des choses futures nous est sagement refusée. Il n'en était pas ainsi de notre Divin Rédempteur. Comme Dieu-Homme, toutes choses étaient présentes à son esprit.

10. Si l'on vous dit que vous avez, pour vous conduire, la parole de Dieu écrite et inspirée, vous ne pouvez néanmoins encore vous dispenser de l'Eglise.

11. Je vous prie, cher lecteur, de réfléchir sérieusement à l'Eglise. J'expose ces considérations dans ma première lettre, et je les développe par paragraphes, parce que, dans les pages suivantes, il nous sera utile, et peut-être me sera-t-il nécessaire à moi-même, d'y référer.

12. Excusez-moi, cher lecteur, si de nouveau je sollicite votre profonde attention aux divers paragraphes de cette lettre. Etes-vous de ceux qui ont des opinions religieuses, mais qui n'ont pas de foi positive?

Nous espérons que les citoyens de toutes les origines et de toutes les nuances politiques, oubliant les différences d'opinion qui ont pu les séparer du vénérable défunt, s'entendront pour rendre à ses restes mortels les honneurs auxquels sa distinction comme homme public et sa vie intime lui donnent des droits incontestables.

long à dire la semaine prochaine par rapport à la foi dans le sein de l'Eglise et aux libres opinions hors d'elle.

MORT DE L'HON. J. NEILSON.

Nous avons attendu jusqu'au dernier moment pour parler de la mort de l'hon. J. Neilson, et cela afin de nous procurer une notice biographique de ce citoyen distingué.

L'honorable John Neilson est décédé hier matin (1er Fév.) à 4 heures, à sa maison de campagne du Cap-Rouge où il s'était retiré depuis huit jours.

Tout le monde s'accorde à reconnaître chez M. Neilson des talents hors ligne, une adresse et une prudence peu commune dans les affaires.

M. Neilson, comme tous les vieillards, possédait le culte du bon vieux temps, et attribuait à la génération nouvelle tous les maux de sa mortalité.

La mort de M. Neilson, quoi qu'on puisse penser de sa conduite, laissera, dans les rangs des hommes publics du Canada, un vide qui ne se comblera pas aisément.

Nous n'avons pas voulu tracer une notice nécrologique sur la vie de M. Neilson; d'autres, plus à même que nous de lui rendre justice, se chargeront sans doute de ce soin.

Les restes de M. Neilson seront amenés du Cap-Rouge à Québec demain soir. Ses funérailles auront lieu vendredi matin à huit heures et demie.

Nous espérons que les citoyens de toutes les origines et de toutes les nuances politiques, oubliant les différences d'opinion qui ont pu les séparer du vénérable défunt, s'entendront pour rendre à ses restes mortels les honneurs auxquels sa distinction comme homme public et sa vie intime lui donnent des droits incontestables.

Nous accusons réception du tableau qui montre l'état du crime à Québec durant l'année 1847, et nous en remercions M. le Juge de police de Québec qui a eu l'obligeance de nous le passer.

LECTURE DU JUGE MONDELET.

Hier soir, M. le Juge Mondelet a fait devant l'Institut Canadien une lecture sur "les jeunes gens..."

Comme nos lecteurs l'ont vu par un Postscriptum dans notre feuille de mardi...

NOUVELLES ECCLESIASTIQUES.

M. J. O. Paré, Chanoine-Secrétaire de ce diocèse, est parti le deux du courant pour Toronto...

M. Ducharme, curé de Ste. Thérèse; M. Lamarre, curé de Ste. Anne du Bout de l'Isle...

L'ALBUM DE LA REVUE CANADIENNE.—Nous avons reçu le premier numéro du volume troisième de l'Album Littéraire de la Revue Canadienne...

Une interpellation, adressée au général Cass en sa qualité de président du comité militaire...

La campagne présidentielle approche du moment où elle s'ouvrira officiellement.

Ce qui nous frappe d'avantage dans cet Album, c'est le petit nombre d'articles de littérature canadienne.

Voilà qui est bien modeste, et promet pour l'avenir. Nous aurons ainsi de tout, même de jolies prières dans le goût de la suivante:

"Eh! qui saurait sans moi que Catin a prêché?"

Ajoutons qu'il est vraiment désolant de voir un Album de cette espèce refermer un aussi petit nombre d'articles Canadiens.

qu'une œuvre de cette sorte s'alimente avec les productions étrangères. Est-ce donc que notre pays n'offre pas matière à écrire et méditer?

DU NOUVEAU.

Le Transcript d'hier donne, pour l'information de ses lecteurs d'outre-mer, une liste complète des membres du parlement.

MEXIQUE, ETATS-UNIS.

Le correspondant du Courier and Enquirer est à peu près le seul qui tiende encore bon dans sa croyance à la paix...

Un incident confirme les whigs dans leur tactique de résistance passive et en quelque sorte expectante vis-à-vis de l'administration...

La campagne présidentielle approche du moment où elle s'ouvrira officiellement.

Quant aux candidats présidentiels, le Courier des Etats-Unis du 29 janvier dit que les choses paraissent tourner en faveur de Henry Clay.

"L'Echo des Campagnes" que nous recevons à l'instant contient plusieurs colonnes de matières sur l'élection de Berthier.

FAITS DIVERS

LE TEMPS.—Le temps continue à être beau depuis quelques jours; le thermomètre se tient à quinze et vingt degrés au dessus de zéro.

NOUVEAU JOURNAL.—La Minerve d'hier soir nous apprend l'apparition d'un nouveau journal à Philipsburg.

ESPECES.—Durant le mois de décembre 1847, il s'est exporté de New-York pour l'Europe \$1,800,000 environ.

EXPORTATIONS.—Par des tables publiées par le Transcript, nous voyons que les exportations de 1847 au port de Montréal excèdent celles de 1846 de £156,694.

IMPORTATIONS.—Par des tables semblables, nous voyons avec le plus grand plaisir que les importations continuent à diminuer.

INCENDIE A TORONTO.—Mardi matin le feu s'est déclaré à Toronto avant que l'on pût parvenir assez près du théâtre de l'incendie pour tenter de s'en rendre maître.

CRIME A QUÉBEC.—Par le Morning Chronicle de Québec, nous voyons qu'en 1846 il y a eu, en cette dernière ville, 3983 personnes punies par les cours de justice.

LE PARLEMENT.—Le Globe de Toronto, agissant avec la plus grande liberté possible, dit qu'en donnant aux Tories les louces-fish et les danteux.

QUÉBEC ET GASPÉ.—Le Morning Chronicle de Québec, du 28, donne le chiffre de la valeur des exportations et importations aux ports de Québec et de Gaspé pour 1847.

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows for Excedant des exportations, En 1847, Gaspé a exporté pour, etc.

Excédant des exportations £24,307 0 11. Durant l'année il y a eu 20 arrivages à Gaspé; le tonnage s'est monté à 999 tonneaux.

EGLISE BRULÉE.—L'église catholique, à Green Bay, Wisconsin, dit l'Albany Journal, a été détruite par le feu le 26 janvier.

BOSTON.—Le Catholic Observer de Boston dit que, d'après les calculs qu'il a faits, la population catholique de Boston se trouve être de 45,000 âmes.

SINISTRES.—Le vapeur Tallabachic, allant de la Rivière-Rouge à la Nouvelle-Orléans, a été consumé par le feu le 18 janvier.

NEW-YORK.—La quarantaine de New-York comptait le 24 janvier 797 malades; le typhus et les fièvres sont les maladies du plus grand nombre.

L'ANNEXION DU CANADA.—Nous lisons le passage suivant dans le Transcript d'hier: "Les démocrates américains applaudissent fortement à la tournure que prennent les choses en Canada."

WISCONSIN.—Le New-York Observer nous apprend que la population du Wisconsin a augmenté en 18 mois de 55,000 âmes.

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows for Fonds consolidés, Parts de chemins de fer, Commerce, etc.

MOYEN DE SE PASSER DE MÉDECINS.—Un professeur d'Oberlin a eu dernièrement les fièvres typhoïdes; il s'est établi sans avoir recours aux médecins ni à leurs médicaments.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU R. P. RAVIGNAN SUR LE DUEL.—"Celui qui tue habilement ou honteusement son homme, avec une arme longue tirée du fourreau, est un homme d'honneur."

INCENDIE A LA HAVANE.—Par voie de la Nouvelle-Orléans nous avons reçu des avis de la Havane jusqu'au 14 de ce mois.

LA CAVALINE DU NORD a dépensé durant l'année dernière une somme de \$105,973,31 pour les écoles publiques.

INDUSTRIE AMÉRICAINE.—Nous voyons par les journaux des Etats-Unis qu'une flature à coton établie récemment à Utica dans l'état de New-York.

LES CITOYENS DE QUÉBEC devraient faire attention à ce fait. Le transport du coton brut à Québec coûterait moins cher probablement qu'à Utica.

Les articles que nous pouvons fabriquer nous-mêmes, surtout lorsque, dans nos deux grandes villes, un nombre considérable de personnes de deux sexes sont sans emploi durant une forte partie de l'année?

—Il est dernièrement mort à Trieste un vieux soldat du nom de Luca Brissac, âgé de 119 ans.

HAÏTI.—Nous avons reçu des journaux de Port-au-Prince du 26 décembre. Le secrétaire d'Etat Delva était arrivé le 13 sur le navire français le Saint-Jacques.

On lit dans le Manifeste du 16: "La chambre, dans sa séance de vendredi 10 du courant, a entendu le rapport de son comité du budget."

"Le budget présente un solde, dans sa séance du mardi suivant, 14 du courant, a été également voté sans examen, sans doute et en vue des circonstances actuelles."

"Nous imiterons le sénat et la chambre; bien qu'il y ait un ministre responsable, nous nous abstenons de toute réflexion à ce sujet, comme à tout autre sujet."

"D'un autre côté, le Ministre haïtien annonce que, par décision du gouvernement, les deux tiers de tous les droits à l'importation, exigibles en monnaies étrangères, pourront continuer à être acquittés par le commerce en monnaie nationale."

Nous ne trouvons dans les journaux aucune mention de l'expédition contre la république dominicaine.

Mardi nous reproduisons la lettre que M. Bedard, missionnaire de Kirgsey vient d'adresser au Canadien de Québec.

NAISSANCE.

A St. Denis, le 15 ultimo, la Dame de M. A. Fortier a mis au monde une fille.

MARIAGES.

En cette ville, le 1er du courant, par le Révé. Messire Fr. M. Cyprien Bertrand, typographe, à Dlle. Adèle Malouin.

A Ste. Anne de la Pocatière, le 10 de janvier, par le révérend Messire L. A. Bourret, M. Valence Giffon, marchand, à demoiselle Caroline Déchéne.

DÉCÈS.

A Nicolet, à la demeure de Louis Beauchemin, écuyer, après quelques jours de maladie supportée avec résignation, dans sa veuve Marie-Elisabeth Landry.

A Ste. Marie de la Baucce, le 2 janvier, dame Marie-Angélique Martel, épouse de M. J. Bic.

A Berthier, le 27 janvier dernier, à l'âge de 81 ans, le major Alexis Mousseau.

A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des conditions très-modérées, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:

1° Un emplacement situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée...

2° Un emplacement situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur.

3° Une terre située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉS ROMÉAL CHEVREZIER & Co., Avocat, No. 18 rue St. Vincent.

MONTRÉAL, le 1er février 1848.—q. CLOCHES D'EGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de Paris ou de Londres des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'il se chargera de faire venir cet article.

MONTRÉAL, 21 janvier 1848.—3m. LIVRES NOUVEAUX.

Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CIRETIEN" contenant les Prières et les Offices des Dinanches et des principales fêtes de l'année.

Une nouvelle et jolie édition de la NEUVAIN EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. vingt-quatre.

QUEBEC.

Le Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en ses des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa **QUALITE DE MEDECIN**, qui est une garantie de l'appropos des remèdes et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

Et a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDICINES, DE REMEDES A PATENTES,
DE DROGUES A TEINTURES,
DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES
ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES,
ET DES BOITES DE REMEDES
HOMEOPATIQUES, ETC., ETC., ETC.

Soient à des prix réduits; et à 5% par cent d'escompte pour chaque achat au-dessus de deux louis argent comptant

69 Octobre 1847.

O. GIROUX, M. D. PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

LE REPERTOIRE NATIONAL,

OU

RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

"Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître."
(Le Canadien de 1837.)

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très-utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très-intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadiens, maintenant éparses dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la republication d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens fera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris. Mais au milieu des défauts de composition, et souvent des incorrections de style, le talent étincelle et brille, comme l'électricité à travers de légers nuages. Grand nombre de ces essais, toutefois, sont évidemment l'œuvre d'homme au goût sévère, aux fortes études, aux vastes connaissances, qui se sont inspirés des beautés du pays, des belles mœurs du peuple, et d'une nationalité naissante et déjà combattue.

À part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent en effet dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un goufre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'outre le mérite de retirer de l'oubli comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite le rapport littéraire et sous le rapport national, le Répertoire aurait aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous les jeunes gens à travailler avec énergie à éclipser leurs devanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer aux journaux périodiques dans un oubli éternel. Mais lorsqu'il auront l'espoir d'être tirés un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le REPERTOIRE NATIONAL, qui pourra être continué d'époque en époque par les amis de leur pays, ils travailleront davantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le REPERTOIRE NATIONAL formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 384 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le REPERTOIRE, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques. Pour bien faire connaître ces différentes époques, il sera nécessaire quelquefois d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très-restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres, au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues.

Le prix sera de QUATRE PIASTRES pour l'ouvrage, ou dix chelins par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les listes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication.

S'adresser franc de port, au soussigné, chez MM. Lavoie et Gibson, Montréal.

J. HUSTON,

ME MEMBRE DE L'INSTITUT CANADIEN.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE
J. B. ROLLAND,
24, RUE ST. VINCENT,
MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.
Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs.
J. Br. ROLLAND.
Montréal, 5 novembre 1847.

P. GENDRON,

IMPRIMEUR,

N 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telles que: LIVRES, PAMPHLETS, BILLETTS D'ENTERREMENT, CATALOGUES, CIRCULAIRES, CARTES D'ADRESSE, POLICES D'ASSURANCE, CHEQUES, CARTES DE VISITES, TRAITS, ANNONCES DE DILIGENCES, CONNAISSANCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRES-REDUITS.

6 novembre 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA
CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monsieur l'Evêque Catholique de Montréal,
Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président,
A. Larocque, V. Président,
John E. Mills,
Jacob DeWitt,
Joseph Bourret,
P. Beaubien,
L. T. Drummond,
H. Judah,
Francis Hincks,
H. Mulholland,
L. H. Holton,
John Tully,
Damase Masson,
Joseph Grenier,
Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seront faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'ÉPARGNES

EXTRAIT.

Balance due aux déposants, 31 juillet 1847.	£15417 8 9
30 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour.	£47800 7 1
Do. retiré do.	34214 3 8
Augmentation depuis le 31 juillet	13636 3 5
Balance due ce jour aux déposants Par ordre du Bureau,	£63053 12 2

JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans le domicile, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.
L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance.
On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 21 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent.

TRAITE ÉLÉMENTAIRE

DE
CALCUL DIFFÉRENTIEL
ET DE
CALCUL INFINITÉSIMAL.

Les amis de l'Éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire de progrès, sont invités à souscrire à cette ouvrage, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un Traité Élémentaire de Géométrie Analytique.
L'ouvrage coûtera entre 3 et 4 chelins.
Des listes de souscripteurs sont déposées à la librairie d'Augustin Côté et Cie. près de l'Archevêché, chez MM. Crémazie, libraires, de la Fabricque, et à Montréal aux bureaux des Melanges.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL
CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE
AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'Acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, ou les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en IMITATIONS mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausseté représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASABLES TOUT FAITES.

AUSSI.

CROIX DE CHASABLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.
Damas Blanc, Craamoisi, etc. etc. brochés tout en or.

" " (couleurs assorties) " en or et couleurs.
GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.
Damas brochés en or et couleurs.

" " (assortis de couleurs) brochures riches, en naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLÈTES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes apprêtées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES AORNEMENTS.

Draps d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (deux sens nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.
Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages de bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE.

LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboirs Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation express (et pour leur propre compte), pourront avoir tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces lettres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SŒURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'entrées accordées aux élèves, que l'année vacante annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scholastique, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront gués par la bonne conduite, l'application et le succès.
St. Jean, août, 1847.

CONDITIONS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le PRIX d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion,	20 2 6.
Chaque insertion subséquente,	0 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion,	0 3 4
Chaque insertion subséquente,	0 0 10
Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne,	0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne,	0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître ÉCARTÉMENT, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & C^{es}, Libraires,
Trois-Rivières, VAL, GUILLET, R^{es} N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Direc.
St. Anne, M. F. TILLOT, Proc. Vic.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Archevêché, coin des rues Majeure et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU,
PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.